

Le président du CSA nous prend pour des ânes

Soumis par Administrator
08-03-2010

Voilà maintenant plus de 3 ans qu'AveyronADSL, essaye avec ses faibles moyens d'alerter l'opinion aveyronnaise sur la bombe à retardement de la couverture TNT sur notre département.

Pétition lancée, quelques lignes timides dans la presse, population pas concernée par le problème. Malheureusement, dans 1 an et demi beaucoup de monde devront passer par une offre satellitaire, qui au passage ne sera pas gratuite pour tout le monde.

Avec la venue du président du CSA à Rodez vendredi 5 mars, nous avons pu lire dans la presse que « Michel Boyon se veut résolument optimiste ». Il ne connaît ABSOLUMENT PAS la topographie de l'Aveyron, vu de Paris, il pense que l'Aveyron doit être plat. Comme le souligne le président du conseil général qui s'inquiète à juste titre que « seuls 81 des 143 émetteurs » de l'Aveyron seront équipés en mode numérique. « La question qui se pose est de savoir si les 81 équipements permettront d'assurer la couverture totale de la population ».

Moi je vous réponds que NON. La TNT (Télévision Numérique Terrestre) ne couvrira pas un des plus beaux villages de France, niché au fond de la vallée, au bord de la rivière Aveyron. Belcastel devra recourir à l'installation d'une parabole ou nous devons mettre la main à la poche pour transformer son émetteur au numérique. D'autres villages sont dans le même cas, voici une liste que le CSA fournit.

Que pouvons-nous, que devons-nous faire ?

Articles de presse sur la venue de Michel Boyon et la TNT en Aveyron.

Le bel hommage de Michel Boyon à l'Aveyron

Le président du CSA est aujourd'hui à Rodez pour inaugurer "Radio Temps"

ENTRETIEN

Michel Boyon, pourquoi ce déplacement en terre aveyronnaise ?

Pour répondre à l'invitation de "Radio Temps" et à celle de son parrain, Philippe Meyer, qui est un vieil ami et dont je tiens à saluer le travail remarquable qu'il mène au sein de l'association pour la renaissance du vieux palais d'Espalion. C'est aussi de ma part un coup de chapeau à l'Aveyron que je connais un peu puisqu'en 1966, alors que je préparais l'Ena, j'avais révisé le concours à Salles-Curan. C'est un département dynamique, créatif, et son renouveau démographique en atteste. Enfin, ma venue à Rodez démontre toute la considération que le CSA porte aux radios associatives. Elles sont 600 sur tout le territoire et de formats extrêmement différents. Le CSA souhaite leur donner une forte place. Le gouvernement vient d'accroître un fonds de soutien relativement important. A mes yeux, chaque territoire a besoin d'une radio associative de proximité pour exprimer son âme.

[b]Ce territoire aveyronnais que vous appréciez sera-t-il rapidement couvert par la TNT ?[/b]
Je tiendrai aujourd'hui à la préfecture de Rodez une réunion pour faire le point sur ce dossier. A ce jour, l'Aveyron est déjà couvert à 75 %. Je rappelle que la date de l'arrêt de la diffusion analogique est fixée au 8 novembre 2011, et ce chiffre de 75 % est encourageant.

Cette couverture se heurte cependant à la géographie de l'Aveyron.

Il est vrai que l'Aveyron est complexe du fait des accidents de relief, et cela nécessite davantage d'émetteurs. Mais il ne faut pas craindre l'arrêt de l'analogique. Dans plusieurs régions, nous avons déjà stoppé la diffusion analogique sans que cela pose de problème. De plus, Midi-Pyrénées sera, avec le Languedoc-Roussillon, l'une des dernières régions à passer au numérique, ce qui signifie qu'elles bénéficieront de l'expérience des autres régions.

A quoi faites-vous allusion ?

Chaque fois que les élus, le milieu associatif, les organismes sociaux s'engagent, cela se passe sans problème. Dans les régions, comme le Cotentin ou l'Alsace, où les postiers ont été formés pour aider les personnes isolées, les personnes âgées à installer leur décodeur numérique, cela a été une réussite formidable. Cela a déclenché un mouvement de solidarité et d'entraide. Et il n'y a aucune exclusive, les centres sociaux des communes peuvent

également
s'impliquer.

Y a-t-il des solutions techniques pour ce qu'on appelle les zones d'ombre ?

Il est évident que 100 % des habitants ne recevront pas la TNT. L'autre possibilité, c'est la réception par satellite. Déjà 38 % des foyers de l'Aveyron sont équipés de paraboles. La bonne nouvelle, c'est qu'avant l'arrêt de la diffusion analogique, là où subsisteront des zones d'ombre, les usagers se verront proposer une aide gouvernementale de 250 €, sans condition de ressources, pour s'équiper avec une parabole. Un forfait qui couvre généralement l'intégralité des frais.

Le CSA est-il aujourd'hui saisi d'un projet de télé locale en Aveyron ?

A ma connaissance, il n'y a pas de projet formalisé. Théoriquement, l'ordre des choses, c'est de trouver une fréquence d'émission disponible puis de lancer un appel à candidature. Toutefois, nous essayons de faire coïncider les deux en veillant à la viabilité économique du projet. Il est aujourd'hui évident que la publicité locale ne suffit pas à couvrir les dépenses, et ces porteurs de projets ont besoin de l'aide des collectivités locales pour assurer un financement pérenne.

En matière de développement de la radio numérique, les choses semblent plus compliquées ?

Il faut dire que la crise économique a amoindri les ressources publicitaires des grands réseaux. Cela a été pour eux une source d'incertitude parce que le passage à la diffusion numérique entraîne temporairement des surcoûts. Aujourd'hui, les recettes publicitaires reprennent dans l'audiovisuel. A ce titre, le CSA va délivrer ses premières autorisations d'émettre à Paris, Marseille et Nice.

Enfin, nous sommes en pleine campagne des Régionales, comment se déroule-t-elle ?

Globalement, dans de très bonnes conditions. Le CSA a enregistré peu de plaintes qui étaient rarement justifiées. A Montpellier, le CSA a bien rappelé aux opérateurs l'obligation d'équilibre entre les candidats. Mais aujourd'hui les rédactions connaissent bien les règles du jeu. C'est une contrainte nécessaire à l'exercice de la démocratie. Mais sur ce sujet, je salue le sens des responsabilités dont font preuve les rédactions.

Luche interpelle Boyon

Hier, à l'occasion de la réunion qui s'est tenue en préfecture de Rodez, sur la couverture de l'Aveyron par la télévision numérique terrestre, Jean-Claude Luche a interpellé Michel Boyon, au travers d'une lettre, sur l'état d'avancement de ce dossier.

Jean-Claude Luche s'inquiète notamment que « seuls 81 des 143 émetteurs » de l'Aveyron seront équipés en mode numérique. « La question qui se pose est de savoir si les 81 équipements permettront d'assurer la couverture totale de la population ».

Et le président du conseil général de signaler qu'il sent « monter de la part de mes concitoyens, une vive inquiétude de voir apparaître, une nouvelle fracture territoriale ».

Rappelons que dans l'entretien qu'il nous a accordé - voir Midi Libre de vendredi - Michel Boyon se veut résolument optimiste, soulignant qu'actuellement 75 % de l'Aveyron est déjà couvert par la TNT. Et que pour les zones d'ombre, des solutions individuelles par satellite seront offertes gratuitement aux Aveyronnais.

Le passage à la TNT sera compliqué en Aveyron

CE DEVAIT être une révolution. Une qualité d'image supérieure, un son amélioré, un plus grand choix de chaînes... Mais ce sera le début des ennuis pour certains Aveyronnais. En effet, dans un an et demi, la journée du 8 novembre 2011 marquera l'extinction définitive du signal analogique dans le département. Pour le remplacer, un signal numérique, plus connu sous le nom de TNT pour « Télévision numérique terrestre ».

Certains foyers aveyronnais reçoivent déjà la télévision par ce biais. Et la couverture numérique devrait encore s'étendre d'ici à l'échéance fatidique. Mais pour recevoir la TNT, deux conditions sont nécessaires : un équipement adapté avec un décodeur TNT (qui est déjà intégré sur les téléviseurs récents) ; mais aussi et surtout un logement situé dans une zone éligible. Et c'est là que le bât blesse. Car l'Aveyron, terre vallonnée s'il en est, risque bien d'être un des premiers départements concernés par les zones blanches. Des zones où il n'y aura pas de couverture TNT et donc plus de télé par voie hertzienne à partir du 8 novembre 2011, contraignant les habitants à s'équiper pour une réception par satellite.

Une fracture numérique de plus pour ces endroits reculés, qui sont aussi souvent les oubliés de la téléphonie mobile et d'internet à haut débit. Du côté du CSA, on reconnaît que, de par son relief, l'Aveyron est un cas « un peu compliqué mais qu'en conséquence, beaucoup d'émetteurs ont été prévus ». D'après les informations recueillies par le conseil général, il y en aura 81 au lieu des 143 émetteurs analogiques actuels.

La loi encadrant le passage au numérique prévoit un seuil de couverture d'au moins 91 % de la population par département. Pour les oubliés de la TNT, l'État a prévu une « aide à la réception » d'un montant de 250 €. Et ceci sans conditions de ressources. Il suffit d'avoir fait installer un équipement de réception par satellite (parabole + décodeur). Deux bouquets gratuits existent (Fransat et TNT Sat) pour recevoir la TNT dans les zones non couvertes.

source: midilibre et AveyronADSL

[Ecrire un commentaire](#)